L'histoire des Républiques en France

L'Histoire institutionnelle de la France a subi de multiples secousses depuis la Révolution française de 1789 et la proclamation de la République française le 21 septembre 1792. Le régime français d'alors, qu'était la Monarchie de droit divin, prend fin pour laisser place à la République.

Le mot *république* vient du latin « RES PUBLICA » qui signifie la chose publique. Comprenant cela, gouverner la cité est donc la préoccupation de tous les citoyens. Régime politique, idéal de société, cadre institutionnel. Ce concept n'est pas exclusivement français, la république a rythmé l'histoire de tout temps, s'imposant comme le régime idéal à l'émancipation de l'homme, ce vers quoi il aspire. Mais avant cela, elle a traversé de multiples périodes allant de la république platonienne du 4ème siècle avant J.C., en passant par la république romaine (509-44 av. J.C.) et par la république française de ces derniers siècles.

La France a connu depuis la révolution française de 1789 pas moins de trois monarchies, deux empires, cinq républiques et « l'État français » de Vichy. On peut penser aisément que la France est un véritable « consommateur » de régimes politiques. Le fait est que l'Histoire est incertaine, et qu'après 1789, la France se retrouve déboussolée et ne sait quel régime serait salvateur. Cependant, le régime qui s'imposera par cinq fois est le régime républicain.

On dénombre cinq républiques françaises:

- La première république (1792-1804) fait suite à la révolution de 1789. Nommée le 21 septembre 1792 après l'abolition par les députés de la royauté, elle passe par trois formes: la convention nationale, le Directoire puis le Consulat. Elle prend fin à la suite du coup d'état de Napoléon 1er, le 18 mai 1804 qui instaure le premier empire. L'expérience de la première république a été mitigée, les français sortant de plusieurs siècle de royauté, ne la souhaitaient pas.
- La seconde république (février 1848-décembre 1852) intervient après la révolution de février 1848. Le déclenchement est la campagne des banquets menés de front par l'opposition républicaine, radicale et orléaniste, dont la revendication majeure était l'extension du suffrage censitaire et non l'avènement d'un régime républicain. Considérée comme une république sociale avec la mise en place d'un gouvernement provisoire fortement marqué par les républicains, elle fait passer de nombreuses réformes, comme le suffrage universel masculin (2 mars 1848) ou encore l'abolition de l'esclavage par Victor Schœlcher (27 février 1848). Après les événements de juin 1848, la seconde république rentre dans une période d'ordre marquée par la montée des conservateurs avec, comme meneurs, Louis Napoléon Bonaparte. Celui-ci devient le premier président de la république française le 10 décembre 1848, il met en place un coup d'état le 2 décembre 1851 et rétablit l'empire l'année suivante.
- La troisième république (4 septembre 1870-1940) intervient après la défaite de Napoléon III à la bataille de Sedan le 2 septembre 1870. Sa mise en place est laborieuse et elle apparaît très instable. Dès le début trois idéologies sont ainsi discréditées: le bonapartisme avec la défaite de Sedan, le socialisme avec la Commune et une restauration semble impossible avec les prises de positions du comte de Chambord par rapport au drapeau blanc. La troisième république est secouée par de multiples crises: la Commune, la crise boulangiste, l'affaire Dreyfus, et par deux guerres mondiales. L'instauration d'une république représentative par les « opportunistes » contribue à une réconciliation d'ordre national jusqu'aux nouveaux affrontements avec l'Allemagne. Prenant fin le 10 juillet 1940 par la délégation des pleins pouvoirs au maréchal Pétain avec l'instauration de « l'État français » de Vichy, la troisième république s'inscrit comme le régime ayant la plus grande longévité.

- La quatrième république (1946-1958) voit s'affronter deux projets: le premier, défendu par les communistes et la SFIO, est celui d'une assemblée unique; le second, défendu par De Gaulle, prévoit un régime bicaméral avec un président de la république au-dessus des partis politiques. Le projet des communistes et socialistes est rejeté par la Constituante. C'est finalement un projet à peu près similaire à celui de De Gaulle qui est adopté par la deuxième constituante mais avec un président au rôle moins puissant. L'assemblée nationale peut ainsi concurrencer le chef de l'état. La quatrième république doit reconstruire la France, ruinée par la seconde guerre mondiale. Elle s'appuie sur le programme du CNR très marqué de mesures sociales. Dans un contexte de tripartisme (SFIO/ PCF/MRP) la stabilité ministérielle est difficile à trouver, et avec le conflit algérien de plus en plus grandissant, la quatrième république est impuissante. P. Pflimlin démissionne et De Gaulle le remplace le 1er juin 1958.
- La cinquième république (de 1958 à nos jours) intervient après la modification constitutionnelle du 28 septembre 1958. C'est une république très marquée par la personnification du pouvoir. C'est ainsi qu'a évolué la constitution de cette cinquième république. Le pouvoir exécutif ne tient plus son existence du Parlement, le rôle de l'assemblée nationale diminue. Le président n'est plus élu par le parlement mais au suffrage universel direct (1962). Les référendums sont aussi utilisés. À ce jour, il y a eu sept présidents en cinquième république: C. De Gaulle, G.Pompidou, V. Giscard D'Estaing, F. Mitterrand, J. Chirac, N. Sarkozy et François Hollande. Sur l'échiquier politique, c'est la droite qui a été le plus au pouvoir, mais à partir de 1981 et l'élection de F.Mitterrand, la gauche avec le PS arrive au pouvoir jusqu'en 1995, puis revient lors de cohabitations avec L. Jospin.

Source : http://www.bonjourdefrance.com/exercices/contenu/saisir-lhistoire-des-republiques-francaises.html